



APPARTEMENT-ATELIER LE CORBUSIER

Restauration de l'appartement-atelier de Le Corbusier

dossier presse
- 2018 -

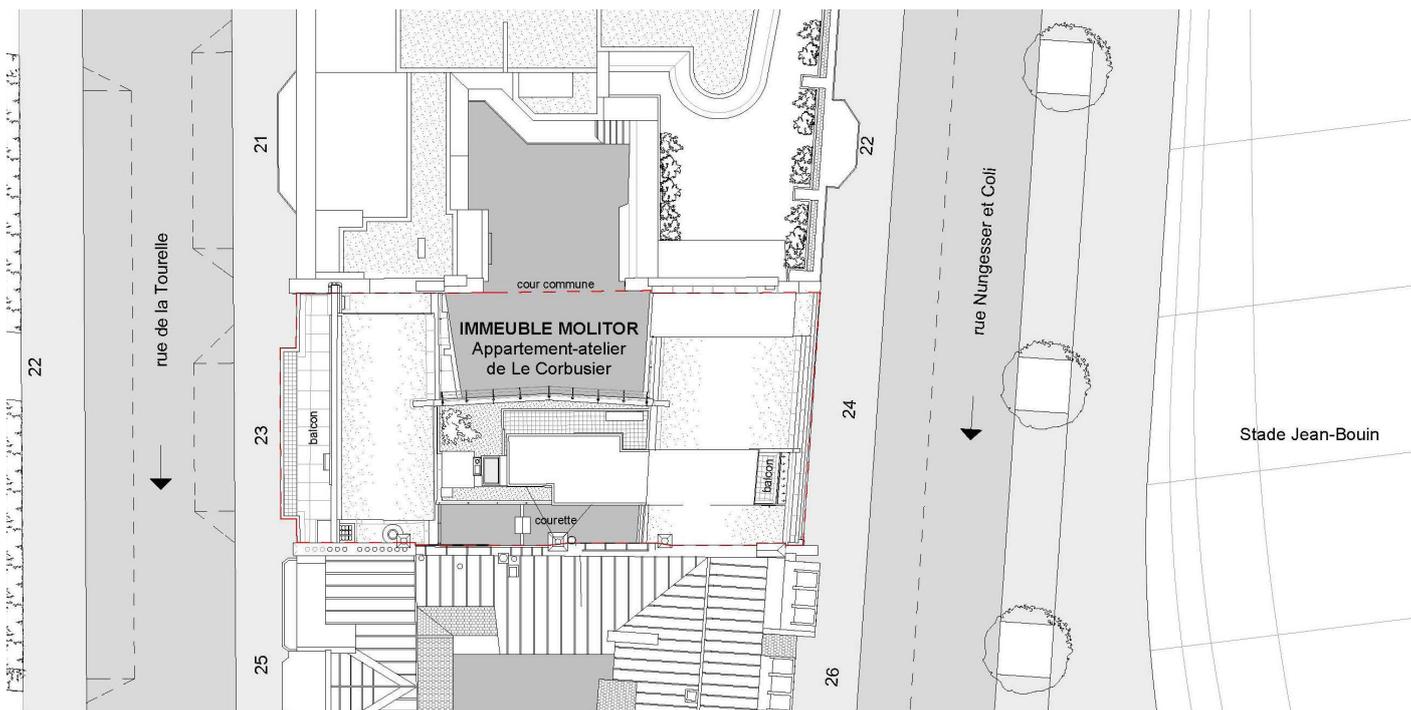
L'IMMEUBLE MOLITOR

L'immeuble de la rue Nungesser-et-Coli a été construit pour les promoteurs de la Société Immobilière de Paris Parc des Princes dans un quartier en développement entre Paris et Boulogne, ville qui fait alors figure de creuset pour les architectes d'avant-garde. Dans ce quartier neuf Le Corbusier rêve d'édifier de grands immeubles villas selon son concept de « ville radieuse » élaboré en 1931 : une ville verte où l'espace des piétons est libéré des voitures, où le soleil pénètre largement dans les habitations.

L'APPARTEMENT-ATELIER

Lieu d'expérimentation et de nouveautés où théorie et sources d'inspiration plus intimes s'entremêlent, l'appartement-atelier est un penthouse issu des recherches de Le Corbusier sur des villas avec jardin en toiture des immeubles. Son plan libre, sa toiture-jardin, ses couvertures voûtées, sa polychromie, ses grands pans vitrés coulissants et l'ampleur de ses portes pivotantes en font un élément majeur de son œuvre architectural.

Ayant d'emménager, Le Corbusier enthousiaste écrit à sa mère : « *Le ciel est radieux et nous vivons depuis quinze jours dans des nouvelles conditions miraculeuses : un logis qui est céleste, car tout y est ciel et lumière, espace et simplicité* ».



L'IMMEUBLE MOLITOR L'APPARTMENT-ATELIER

Yvonne ajoutera : « *J'ai beaucoup de mal à m'y faire mais ça viendra. (...) Édouard a construit un appartement magnifique, soleil, air, terrasse. Vous avez votre petite chambre près de la terrasse pour vous lorsque vous viendrez à Paris* ».

Avec des éléments de mobilier fixes et mobiles qui structurent l'espace, Le Corbusier constitue son univers pièce par pièce. « *Il y a de la proportion entre tout* », dira-t'il. « *Quand j'ouvre mes portes, je vois tout à travers l'appartement, seulement ce n'est pas solennel, c'est intime* ».

D'une superficie de 240 m², l'appartement comprend donc quatre parties, desservies par la même entrée: au 7^e étage, l'atelier avec les dépendances; l'appartement

composé d'un salon, d'une salle à manger, d'une chambre-salle d'eau et d'une cuisine. Au niveau supérieur, une chambre d'ami et un toit-jardin conçu comme une pièce à part entière. L'appartement est à la fois caractérisé par sa luminosité et par la fluidité de l'espace. Cette exceptionnelle luminosité est due aux parois vitrées sur les deux façades, à différents percements prenant jour sur les courettes ainsi qu'à plusieurs lanterneaux.

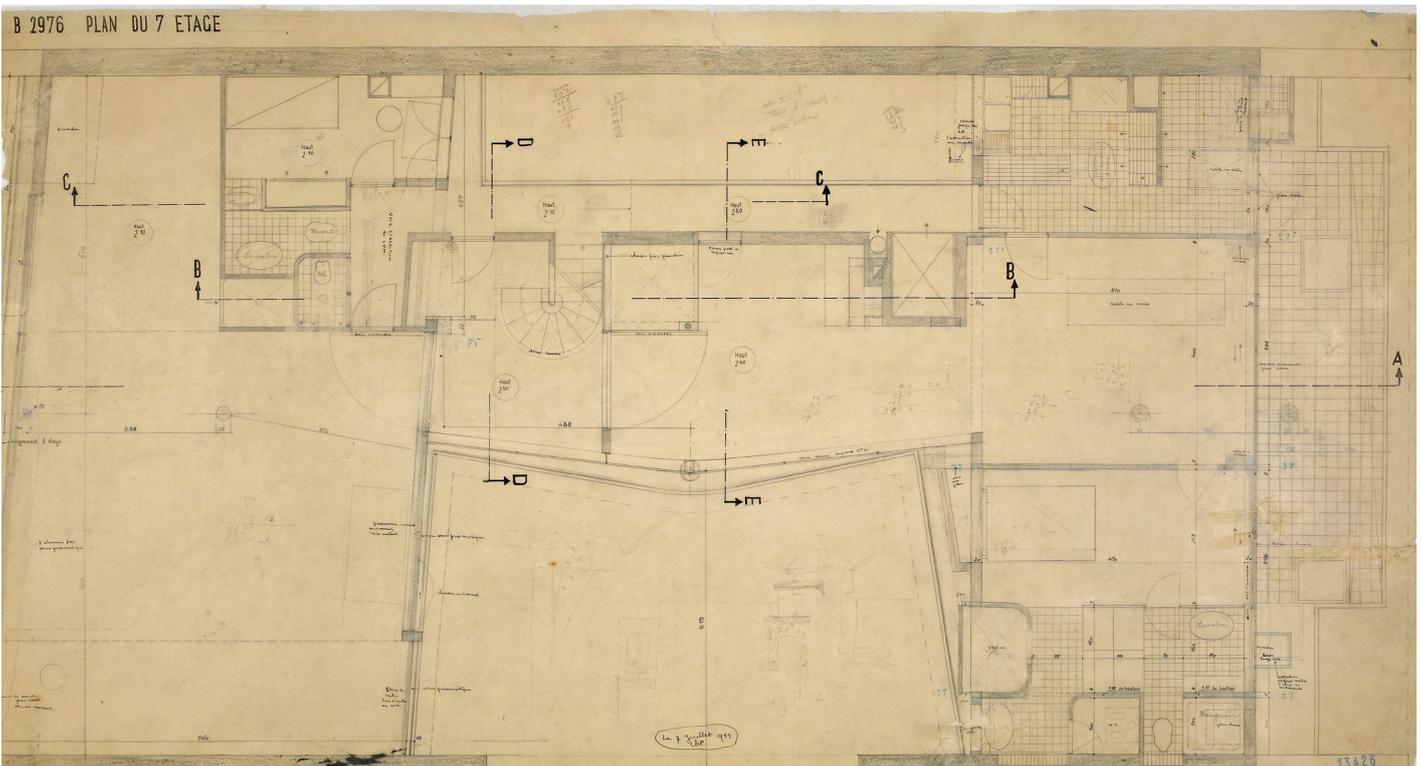
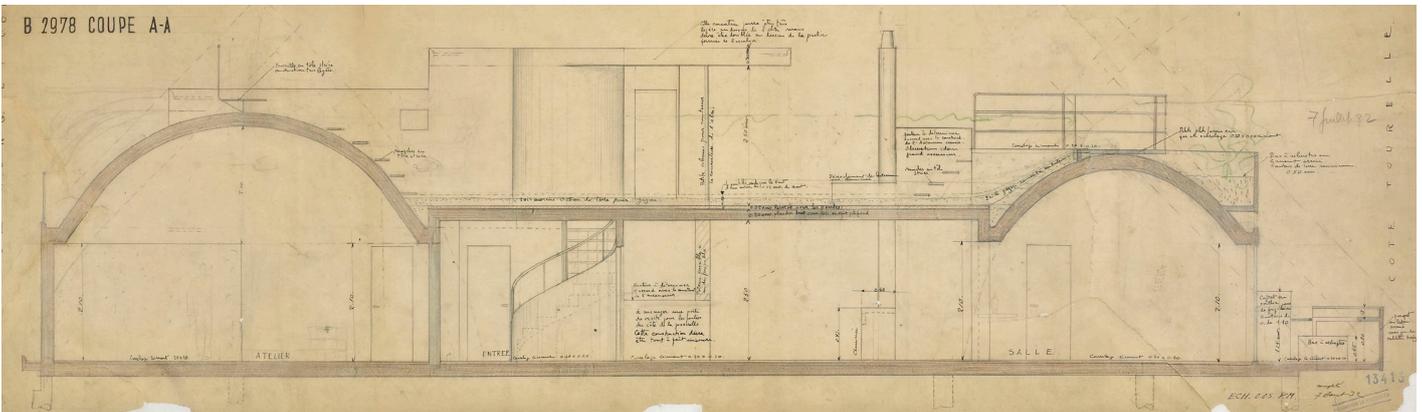
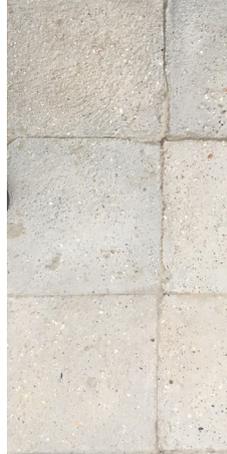
La flexibilité de l'espace est due aux parois pivotantes permettant d'avoir un espace continu entre les façades ou au contraire d'obturer atelier ou séjour.

Même principe entre la salle à manger et la chambre, que sépare une large porte-placard. La continuité de l'espace est soulignée par le calepinage uniforme des carreaux qui recouvrent le sol.



Pour Le Corbusier, ce qui constitue le «luxe» est l'espace, et non pas les matériaux, qu'il choisit modestes et accessibles à tous : le grès cérame du carrelage, le contreplaqué de chêne, la brique de verre Nevada, produite par Saint-Gobain. Le Corbusier est enchanté de son appartement, qu'il qualifie de « logis épatant, magnifique ».

Yvonne, même si Le Corbusier assure qu'elle est « épatée et contente », regrette son entourage germanopratin, dont elle se trouve éloignée. Le Corbusier réalise de nombreuses modifications de son vivant : ajouts des faux-plafonds en bois, suppression du pan de verre de sa chambre, modification de matériaux (baie en aluminium), de la polychromie...





Plutôt que de laisser les lieux vides après le décès de Le Corbusier, La Fondation Le Corbusier a autorisé André Wogensky, son ancien chef d'atelier, à y installer son équipe, qui a occupé les lieux de 1973 à 1991.

Pour les adapter aux besoins de l'agence, les lieux ont été repeints et le mobilier déplacé. A partir de cette date, la Fondation a effectué régulièrement des travaux d'entretien et certains dispositifs d'origine ont été modifiés, voire remplacés, tel l'édicule.



UNE OEUVRE A PROTÉGER

Le Corbusier avait dès 1962 tenté d'obtenir le soutien du ministre André Malraux pour protéger l'immeuble face au danger que représentaient « *les vandales de la copropriété* », mais en 1972, seul l'appartement a été classé Monument Historique. Les façades de l'immeuble sur rue, la cour, les toitures et le hall ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1990. En 2017, l'immeuble, hors intérieurs des appartements courants, a été classé en totalité.

Une œuvre inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité

Dans la dynamique lancée à partir de 1994 par le Comité du patrimoine mondial, soucieux de rééquilibrer une liste dont les productions du XXe siècle sont quasiment absentes, le Ministère de la Culture et la Fondation Le Corbusier se sont engagés en 2003 dans la préparation d'un dossier de candidature de l'œuvre de Le Corbusier au patrimoine mondial. Dix-sept réalisations de Le Corbusier, réparties en sept pays, sont en 2016 distinguées au titre « *l'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne* ». L'immeuble du 24, rue Nungesser-et-Coli en fait partie.

Sa contribution à la valeur universelle exceptionnelle de la série est de constituer « *le premier immeuble d'habitation au monde à façades entièrement vitrées* ».

UNE OEUVRE A RESTAURER

Bien qu'ayant régulièrement fait l'objet de travaux de réparation et d'entretien, une étanchéité défectueuse dès l'origine, le fait de ne pas être habité et donc insuffisamment ventilé ont causé des désordres à l'appartement. Le manque de protection provoque des infiltrations : l'humidité qui en résulte a dégradé les enduits et entraîné des décollements de peinture. Les fissurations concernent aussi les panneaux de briques de verre. Quant aux serrureries extérieures, très exposées aux eaux de pluie, elles sont partiellement corrodées, que ce soient les menuiseries métalliques ou les gardes-corps. La forte exposition liée aux grandes baies vitrées a créé un effet de surchauffe estivale : une amplitude thermique extrême fait jouer les matériaux. Un ambitieux programme de restauration de ce lieu s'imposait, qui a permis :

- D'approfondir la connaissance du lieu

Malgré son statut d'icône de l'architecture du XXe siècle, doublé d'une aura de lieu de mémoire du principal architecte de la modernité, l'appartement-atelier de Le Corbusier a été peu étudié. La Fondation a donc décidé que cette campagne devait être l'occasion d'accroître la connaissance historique et matérielle de l'appartement, au moyen d'études préalables, mais aussi en accordant la plus grande attention aux découvertes et observations faites au cours du chantier.

Ces études ont aussi permis d'éclairer les options du projet de restauration qui restaient à définir.

Le travail de restauration s'est appuyé sur les études historiques et scientifiques conduites par :

- Graf Franz, Marino Giulia, L'appartement-atelier de Le Corbusier, 24 NC, Etude patrimoniale et recommandations 1931-2014, Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne, EPFLENAC-TSAM, juillet 2014.

Cette étude confiée à l'une des institutions les plus renommées en matière de conservation-restauration du patrimoine du XXe siècle, le laboratoire TSAM (de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) a non seulement apporté un matériau nouveau, s'appuyant sur une recherche d'archives et l'observation du lieu, mais a aussi formulé différentes recommandations préalables au projet de restauration.

- A-BIME, Didier Groux, Etude préalable à la restauration

de l'appartement-atelier de Le Corbusier, mai 2015 ;

- Hubert Marie-Odile en collaboration avec Carolina Hall et Julie Schroeter, Etude des polychromies, bois et éléments métalliques du mobilier, Appartement-atelier de Le Corbusier 24 NC, 24 rue Nungesser et Coli, Paris XVIe, version provisoire, mai 2015.

- De retrouver le dernier état de l'appartement-atelier

Comme pour toute restauration en France, la question de l'état de référence s'est posée. Quel moment choisir, sachant que l'appartement a été habité par Le Corbusier pendant trois décennies, au cours desquels l'architecte n'a cessé de transformer son cadre de vie, notamment pour remédier aux problèmes causés par le déficit d'étanchéité et d'isolation thermique ? Une option était de revenir à l'état initial, celui de 1934, moment où le couple Le Corbusier emménage. Mais il nous a paru plus pertinent d'intégrer les marques d'un usage de trente ans, où l'expérience du lieu s'est traduite par de constantes transformations, où l'architecte n'a cessé de tester de nouveaux dispositifs, d'introduire de nouveaux matériaux, de modifier la polychromie. Le choix a été fait de ne pas gommer les traces d'un parcours marqué de bout en bout par l'absolue détermination du génie dans le geste créateur, ni l'épaisseur d'une occupation qui permet de mieux comprendre l'homme.



LA RESTAURATION, DÉMARCHE ADOPTÉE

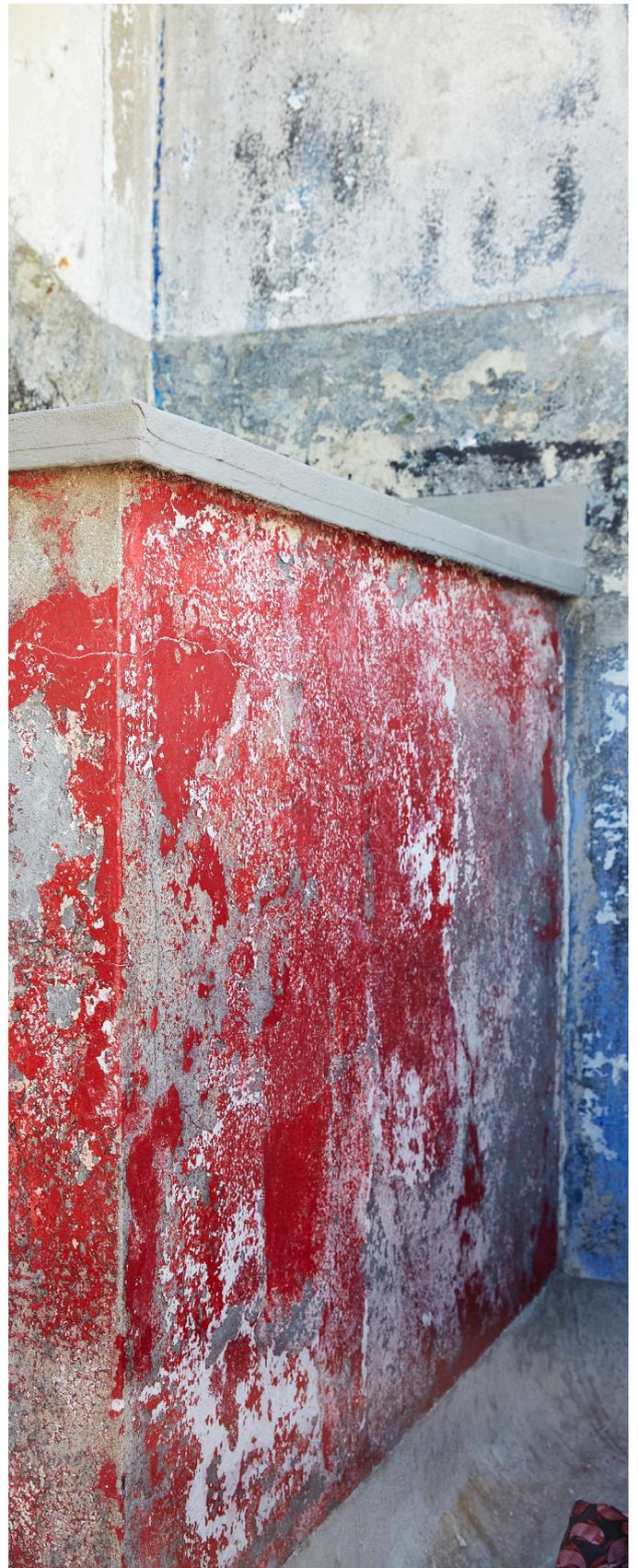
Solliciter les instances nationales et experts internationaux

La Fondation agit sous la supervision du Ministère de la Culture, partenaire et financeur du projet. La DRAC a pleinement exercé le contrôle scientifique et technique qui lui revient, de même que l'Inspection générale des patrimoines, ainsi que le LRMH (Laboratoire de recherche des monuments historiques).

Le comité d'experts de la Fondation pour l'oeuvre construit qui comprend architectes, historiens, français et européens, a été associé à toutes les étapes du projet

Faire appel aux meilleures compétences : le choix de l'agence François Chatillon

La Fondation a eu à cœur de solliciter pour l'étude préalable des architectes du patrimoine connus pour leur expérience dans la restauration de l'architecture du XXe siècle, et notamment des praticiens qui avaient déjà travaillé sur l'oeuvre de Le Corbusier. Après examen des propositions en 2014, elle a retenu François Chatillon, Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH), reconnu pour son expertise en matière d'architecture du XXe siècle et notamment en ce qui concerne l'oeuvre de Le Corbusier et Pierre Jeanneret, avec la restauration exemplaire de la Cité de refuge.



LA RESTITUTION DE L'ÉTAT 1965 PAR L'EQUIPE CONSTITUEE PAR FRANÇOIS CHATILLON

François Chatillon, architecte en chef des bâtiments historiques et maître d'œuvre a envisagé les travaux de restauration en deux phases : la première concerne le clos et couverts, la seconde s'applique au traitement des intérieurs.

Afin de résoudre les problèmes de condensation, d'isolation et d'infiltration d'eau, la réfection de l'étanchéité défailante a été remplacée par un complexe étanchéité-isolation thermique de faible épaisseur, appliqué depuis l'extérieur évitant ainsi d'opérer sur le plâtre ou les panneaux en bois intérieurs.

Les menuiseries extérieures ont été remises en état et leur polychromie restituée ; les briques de verre récentes qui affectaient péjorativement l'esthétique originel des ambiances intérieures ont été remplacées par des modèles plus récents.

Restituer la Polychromie

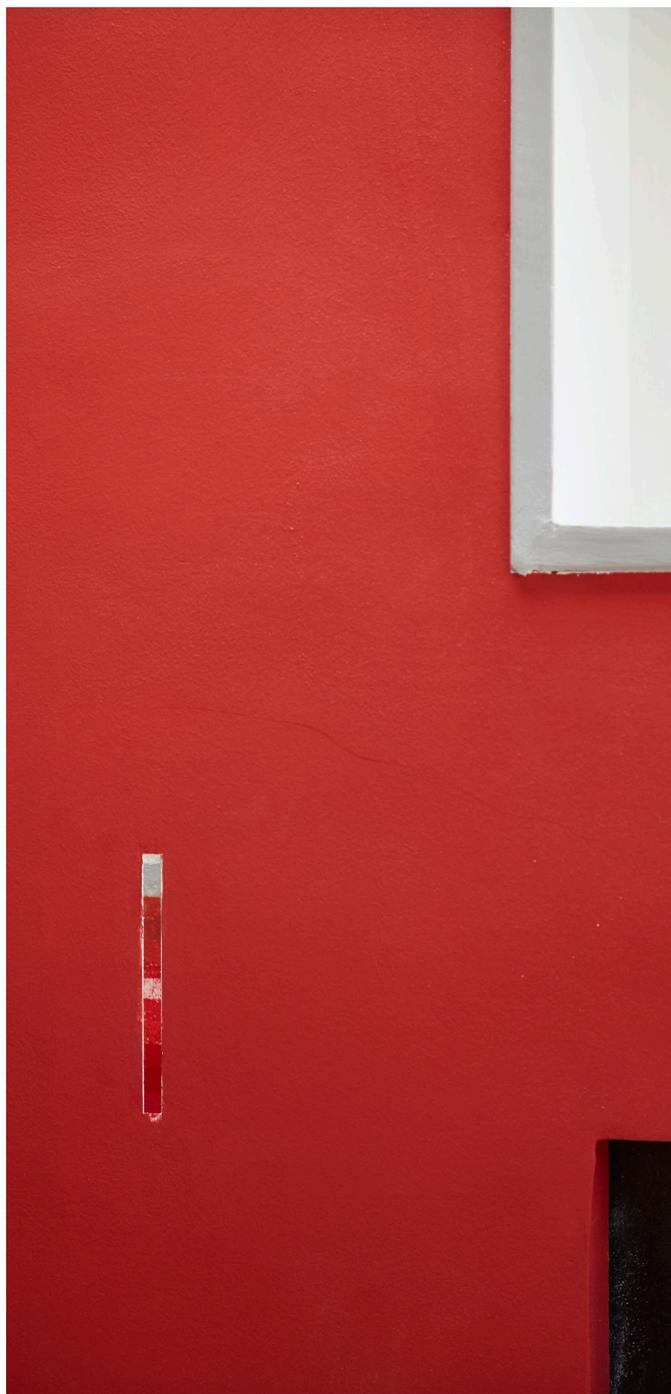
Marie-Odile Hubert, restauratrice de peintures, a réalisé plus de 300 stratigraphies, de façon mécanique ou chimique selon les cas. Ces sondages ont dégagé la totalité des couches de peinture successivement apposées sur chaque pan de mur, plafond, plinthe.

Ce travail a préparé la restitution des peintures à l'huile telles qu'elles se présentaient au moment du décès de Le Corbusier.

L'ensemble des sondages restera visible après la restauration et la mise en peinture, de façon à témoigner de l'évolution dans le temps des choix corbuséens en matière de couleur et à montrer la démarche adoptée pour la restitution de la polychromie de l'appartement. La superposition des couches de peinture constitue en outre un témoignage sensible de l'épaisseur dans le temps de l'occupation du lieu, dont elle matérialise la stratification.

L'intervention sur la restauration des parements de l'appartement-atelier s'est faite sur deux niveaux qui concernent la reprise des peintures et la restauration des parements en pierre et en brique. La reprise des peintures concerne aussi bien les parements verticaux que les plafonds voûtés et plats.

Sur la base de l'état sanitaire et au vu de l'état de dégradation avancée de certains parements, une purge ponctuelle des couches de peinture et enduits instables avec un ponçage délicat pour une mise à nu du support a été réalisée ainsi que des réparations diverses localisées de la maçonnerie, nettoyage et repiquage si besoin.



Restaurer les éléments en bois

La restauration a été réalisée in-situ, afin d'éviter des manutentions inutiles sur les meubles. Ces interventions ont fait l'objet d'un rapport détaillé de traitement comprenant les relevés documentaires et photographiques des différentes étapes d'intervention, ainsi que la rédaction de cahiers d'entretien des éléments bois.



Restaurer les sols

Aux différentes polychromies et courbures complexes, le revêtement de sol unique posé dans l'appartement atelier de Le Corbusier assure l'unité et la cohérence de l'ensemble. Il s'agit de carreaux en grès cérame blanc, agencés d'une manière continue.



Restaurer le mobilier

La relation étroite qui liait l'architecture de l'appartement à ses aménagements est fondamentale pour l'appréciation de sa qualité spatiale. Il est donc prévu la réintroduction ponctuelle de certains éléments afin d'évoquer l'ensemble de l'acte créateur que représente l'appartement.

Cassina, a accompagné la Fondation dans son projet en soutenant la restauration du mobilier et la restauration du tapis du salon en « peau de vache ».



Le vestibule - Entrée

L'entrée étonne par son espace exigü, mais très lumineux et se caractérise par la volumétrie de l'escalier, dont le mouvement courbe est accentué par une couleur plus foncée des marches et le tubulaire central faisant office de garde-corps. Deux portes pivotantes en bois plaqué marquent l'espace de part et d'autre de l'entrée, la séparant des pièces de vie et de l'atelier. Fermées, elles préservent l'intimité de l'espace ; ouvertes, elles disparaissent pour laisser place à une continuité visuelle traversante.

Le salon

Noyau central de l'appartement, le salon est situé entre le volume de la gaine cheminée couplé au monte-charge, et la machinerie de l'ascenseur isolée et insonorisée. Le Corbusier préfère arrêter l'ascenseur au 6^e étage et profiter d'un gain d'espace. Ces volumes a priori techniques et disgracieux font ici partie intégrante du décor avec la disposition d'une étagère murale contre la paroi du vestibule d'entrée ainsi que l'intégration d'un poteau métallique tubulaire.

La salle à manger

Dans la continuité du salon mais séparée par la gaine de la cheminée et le monte charge, la salle à manger, dessinée par une voûte en berceau, se caractérise par la transparence de sa paroi ouest, vaste baie vitrée coulissante s'ouvrant sur le balcon rue de la Tourelle. Celle-ci est divisée en trois pans de dimensions décroissantes donnant sur la cuisine, la salle à manger et la chambre.

La chambre à coucher

Sa volumétrie est complexe et dessinée par le profil mouvementé de sa couverture. Le mobilier est indispensable à la définition de la chambre mais aussi à sa fonctionnalité (par exemple l'armoire-porte). Le lit, élément marqueur, est accroché au mur. De part sa hauteur élevée, il offre une vue sur la ville de Boulogne, dégagée par le vitrage clair de la façade ouest. Cette dernière présente un aménagement caractéristique de la pièce : le bidet, disposé en contrepoint de la coiffeuse, est mis en évidence et valorisé par la peinture Nature morte premier état de Fernand Léger.

La cuisine

Elle bénéficie d'un accès indépendant depuis la coursive et ouvrant sur le balcon rue de la Tourelle. Le revêtement au sol, en grès cérame se poursuit sur les parois verticales par une faïence allongée blanche. Le mobilier dessiné par Charlotte Perriand, aménage la cuisine en deux sous-espaces.

L'atelier

Séparé de l'entrée par une porte sur pivot, il se compose de deux parties distinctes : un volume principal voûté dont les façades extérieures sont largement vitrées et une deuxième zone plus intimiste qui est réservée au bureau de Le Corbusier et se caractérise par son mur du fond en brique et son pan de verre courbé.

La chambre des domestiques

Elle dispose d'un accès à partir d'un dégagement de service sur la coursive du 7^e étage. La pièce, de dimensions réduites et de plafond bas, présente un aménagement fixe très fonctionnel (placard encastré en saillie sur le réduit adjacent et lavabo intégré optimisant l'espace).

La chambre d'amis

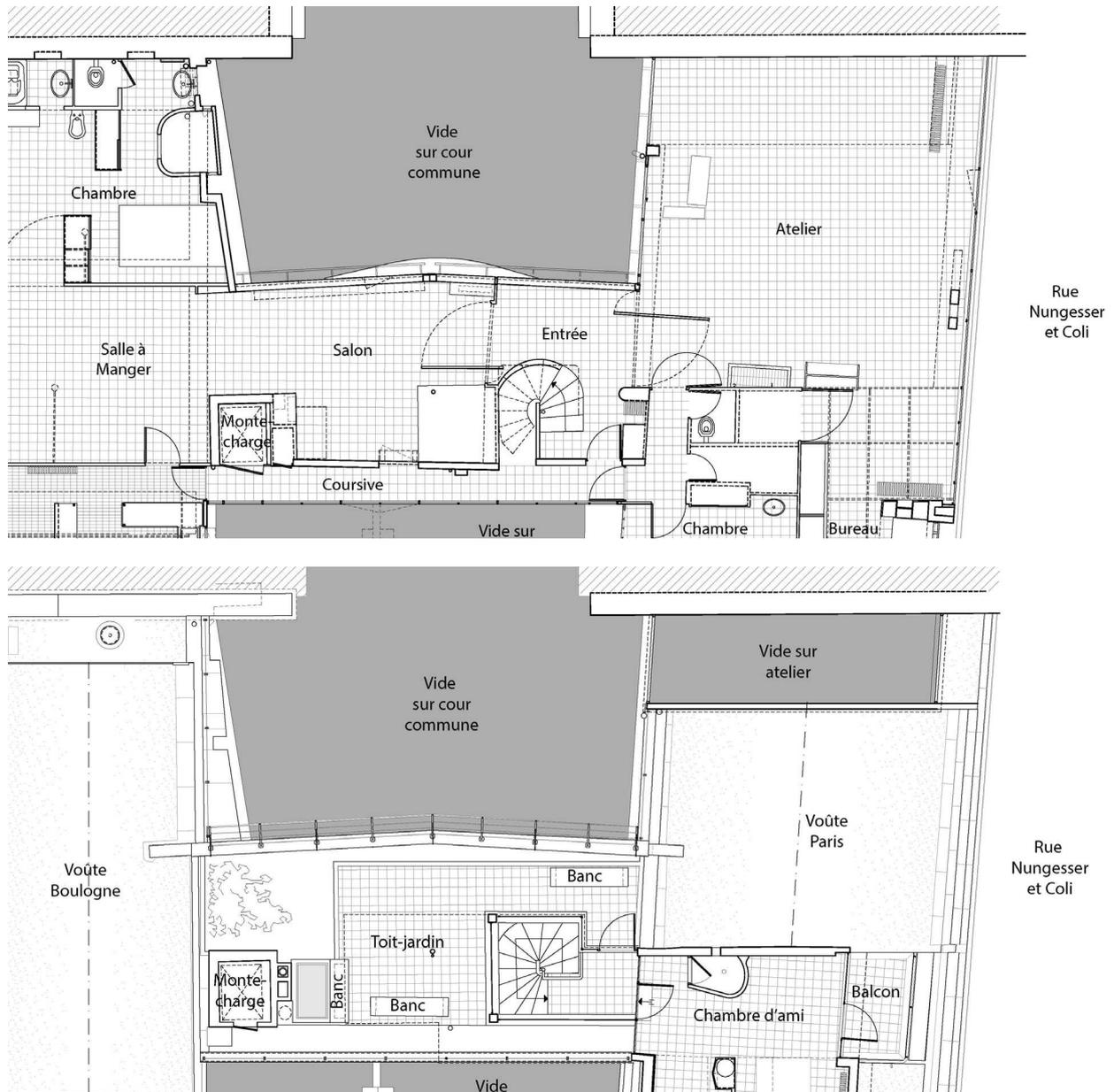
Située au 8^e étage et accessible à partir de l'escalier de l'entrée, la chambre d'amis est logée sous une voûte qui définit sa spatialité. La salle de bain est ouverte sur la chambre mais séparée par un mur bahut, support du vase d'expansion du chauffage (résolument mis en scène au centre de la pièce et accentué par sa couleur foncée). Lavabo et tuyauteries sont exposés. La forme organique de la douche, arrondie et détachée du mur extérieur participe aussi de l'image de la pièce.

Le toit-jardin

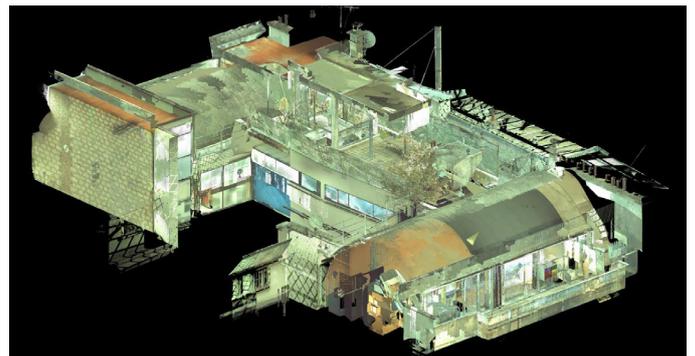
Le toit-jardin du 8^e étage fait partie intégrante du projet de Le Corbusier qui lui accordait beaucoup d'attention. Il est entouré au nord de garde corps d'une hauteur supérieure à 1.5m et au sud de lierres grimpant sur le grillage qui confèrent une certaine intimité à l'espace acquérant ainsi un caractère intérieur accentué par la courbure des voûtes à l'est et l'ouest.

L'APPARTEMENT-ATELIER

LES PIECES



Pour appréhender l'appartement et sa restauration dans toutes leurs dimensions, la Fondation a confié à Didier Groux, expert en pathologie du bâti ancien, et Mathieu Bruez, ingénieur des Mines, la réalisation d'une maquette numérique de synthèse sur le système constructif de l'appartement et son état de conservation. Fondée sur des documents d'archive, relevés et sondages, cette maquette numérique modélise le processus constructif en 3D. Avec cette maquette, la Fondation dispose d'un outil aussi novateur que performant, constitué à partir du repérage exhaustif des matériaux et procédés de construction auxquels Le Corbusier a eu recours pour son appartement-atelier.



INFORMATIONS PROJET

APPARTMENT-ATELIER DE LE CORBUSIER // IMMEUBLE MOLITOR

Restauration

MAÎTRISE D'OUVRAGE

La Fondation Le Corbusier

MAÎTRISE D'OEUVRE

François Chatillon Architecte

ENTREPRISES

COANJS étanchéité, isolation, plomb
ATELIER MAZINGUE, serrurerie
NOVBETON maçonnerie, restauration des bétons
MAISON DUREAU peinture, enduits
SOCRA sol et carrelage (marbre, émaillé)
UTB plomberie et chauffage
ALTASPACE jardin

RESTAURATRICES

Marie-Odile Hubert, restauratrice de peinture
Carolina Hall, restauratrice bois
Julie Schroeter, restauratrice métal

MECENAT DE COMPETENCE

Jean-François Dedominici (Nuances minérales), peinture à l'huile
Damien Roger, paysagiste conseil
NEMO, luminaire

MECENAT

CASSINA

CALENDRIER

2015 - 2018 (21 mois de chantier)

CRÉDITS

© Fondation Le Corbusier
© François Chatillon Architecte
© Olivier Martin Gambier
@ Antoine Mercusot

CONTACTS PRESSE

La Fondation Le Corbusier

Paula de Sa Couto
paula.desacouto@fondationlecorbusier.fr
+33 (0)1 42 88 75 70

François Chatillon Architecte

Emilie OCTAVIO
communication@chatillon-architecte.fr
+33 (0)1 48 78 67 65

